



Formation par Apprentissage

Formations Adultes

Spécialisations

*Si justification de 12 mois
d'expérience professionnelle*

Niveau IV

BP
Aménagements
Paysagers

BP
Productions
Horticoles

CQP
Ouvrier qualifié en
**Maîtrise Paysagère du
végétal**

par contrat de professionnalisation
(si diplôme T.Paysage, Horticulture ou
Pépinière au moins de niveau IV,)

Niveau V

CAPA
Travaux
Paysagers

BPA
Travaux
Aménagement
paysager

en **1 an**
(si CAP TP acquis)
ou **2 ans**

BPA
Travaux
Aménagement
paysager

Spécialité Travaux
de création et
d'Entretien

BPA
Travaux des
Productions
Horticoles

Spécialité Horticulture
Ornementale et
Légumière

CQP
Ouvrier qualifié en
**Construction d'ouvrages
paysagers**

par contrat de professionnalisation
(si diplôme Travaux.Paysagers, au
moins de niveau V)

DIMA
Classe de
Pré-Apprentissage

BP Brevet Professionnel
BPA Brevet Professionnel Agricole
CAPA Certificat Aptitude Professionnelle Agricole
CQP Certificat Qualification Professionnelle
DIMA Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance